

Café des Négociants, Lausanne

Présidence : M. Bernard GUTX, président central

Ouverture de la séance : 2045 h.

Alors que la séance était prévue pour 2015 h, c'est à 2045 h, que débute cette séance où plusieurs délégués au CC sont fait excuser. Notre président central de retour d'Allemagne reprend pleinement son activité fédérée et se déclare heureux d'être à nouveau parmi nous. Après les souhaits de bienvenue, l'ordre du jour de l'assemblée est présenté et est le suivant :

Ordre du jour :

- 1 - Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
- 2 - Mise en discussion de l'ordre du jour statutaire de l'assemblée générale.
- 3 - Propositions diverses présentées par les assemblées de giron.
- 4 - Propositions individuelles et divers.

- 1 - Lecture du procès-verbal de la séance du 21 octobre 1965.

En l'absence du secrétaire central de cette séance, c'est le sous-secrétaire qui en a fait la rédaction et présente ce procès-verbal à l'assemblée présente qui l'adopte unanimement.

- 2 - Mise en discussion du procès-verbal de l'assemblée générale.

Ce procès-verbal qui figure dans nos statuts est remis en discussion devant l'assemblée qui sans opposition l'adopte. La date de l'assemblée générale est fixée au dimanche 23 janvier 1966 dans la salle du Grand Conseil. Une réserve à cette date est toutefois formulée en raison de la fièvre aphteuse qui sévit dans toutes les régions de notre canton. Autorisé par le service vétérinaire cantonal à maintenir notre assemblée générale, nous décidons cependant de la renvoyer si d'ici cette date un nouveau cas allait se produire.

- 3 - Propositions présentées par les assemblées de giron.

Giron du Centre : Dans sa séance de giron annuelle, cette assemblée soumet au CC pour être présentée devant l'assemblée générale, la proposition suivante :

De changer dans la mesure du possible, le système actuel de représentation au comité central. C'est de nommer pour un temps indéterminé un fédéré qui porterait le titre de président de giron ou de secrétaire de giron et dont la tâche serait d'être le lien entre son giron et le comité central qui après quelques années à ce poste serait mieux à même de connaître tous les rouages fédérés.

Après discussion le CC décide de présenter cette proposition devant l'assemblée générale sous forme d'un essai durant un temps déterminé.

Giron du Nord : présente la proposition suivante :

Pour qu'une assemblée de giron soit valablement constituée, cette assemblée

de giron suggère que la moitié des sociétés ayant participés à la fête du giron plus une puissent valablement délibérer.

Cette proposition est mise en discussion et sera soumise à l'assemblée générale.

4 - Propositions individuelles et divers.

a) Finance d'entrée et cotisations

Aucune finance d'entrée n'est perçue, mais parcontre les cotisations qui sont aujourd'hui de 3 frs par membre de société seront proposées à l'assemblée générale à 3,50 frs., ceci pour couvrir les frais chaque année plus élevés de l'impression de notre journal.

- b) Le CC décide de porter la somme de frs. 80.-- à 100 fr. en faveur des sociétés organisatrices de fêtes de giron, somme prélevée sur le fonds du Sport Toto.

c) Nominations

À l'exception du caissier central M. Ed. Martin, le bureau au complet se représente candidat pour une période d'une année. À l'occasion de la démission de notre cher ami Edmond Martin, caissier central depuis 10 ans déjà, dont sa démission est irrévocable, notre président central lui adresse de chauds et sincères remerciements pour l'application et la maîtrise avec lesquelles notre caissier central sortant a su dompter les sommes conséquentes qu'il a eu à manipuler au cours de sa longue carrière de caissier central. À ces sentiments de reconnaissance sont joints ceux du comité central et de la fédération tout entière. M. Ed. Martin quelque peu ému, remercie notre président central de son chaleureux témoignage et remercie tout un chacun de la confiance qui lui a été témoignée tout au long de cette décennie. Son remplaçant officiel est en la personne de notre président de la commission de ski : M. J-Pierre Giroud d'Epesses à qui vont tous nos vœux d'encouragement et de succès dans sa nouvelle fonction. Sa candidature sera présentée devant l'assemblée générale et préavisée favorablement par le CC.

Notre caissier central ^{ne} nous quitte cependant pas complètement puisqu'il va reprendre en mains le secteur publicité de notre journal et son adresse.

En reconnaissance de leur travail rendu et fidélité envers notre fédération MM. Edmond Martin et Huber Janin ancien président des stés. jeunesse genevois seront présentés comme ~~candidats~~ membres d'honneur devant l'assemblée générale.

Nous enregistrons également la démission de M. P. Stoudmann de Cugy en sa qualité de contrôleur des comptes FVJC. De sincères remerciements lui son adressés par notre président central et regrette de devoir se séparer d'un membre fédéré si compétent. Pour son remplacement, M. Emmanuel Dupuis vice président jury-gym est le candidat officiel.

En reconnaissance au dévouement inlassable qu'a fait preuve Mlle Cécile Martinet envers notre fédération, le comité central à l'unanimité accepte la proposition formulée par notre président central de récompenser cette dévouée fédérée.

La société de Jeunesse d'Epesses demande son admission au sein de notre fédération qui sera ratifiée par l'assemblée générale prochaine.

3 sections sont inscrites au prochain concours intellectuel qui aura lieu à Cugy les 19 et 20 février 66 : Cugy - Vuillens - Arnex s/Orbe.

Le camp à ski va au devant d'un nouveau succès les 29 et 30 janvier prochain à Leysin.

La séance est levée à 24 h.

le secrétaire central: